

- **PLAN de restructuration GEPPMM mobilité externe**

Pour le site de Rambouillet, FO a signé pour que les séniors puissent partir dans de bonnes conditions et éviter un PSE. Nous avons cherché à négocier jusqu'au bout pour améliorer les conditions de départ (en comparaison avec d'autres entreprises du secteur).

SUD-Solidaires n'a pas signé car les conditions des départs n'étaient pas suffisantes.

Nous, FO et SUD-Solidaires, aurions préféré un accord d'entreprise global pour une équité de traitement entre les 2 sites et éviter les négociations différencierées par établissement.

**Vote électronique 2026** : Signé, même si nous aurions voulu également avoir des bureaux de vote physique.

**Egalité Hommes/Femmes** : Signé, a permis de pérenniser, sur la durée de l'accord, un budget pour corriger les inégalités salariales. (C'était une ligne rouge pour notre signature de cet accord)

**Accord Séniior** : Signé, CETS (abondement de 50h), CPA (période A – B), information obligatoire par le manager aux 60 ans du salarié des dispositions prévues par l'accord séniior.

**Accord Intéressement** : Nous avons signé en revendiquant du sur-bonus (base 100%) et en veillant à ce que ce ne soit pas au détriment de l'AG/AI.

**Accord Prévoyance** : Signé

 A chaque négociation, notre boussole a été de savoir si l'accord apporte des avancées suffisantes et supérieures aux dispositions légales, à ce que l'entreprise peut faire, aux données économiques, à ce qu'il se pratique dans d'autres entreprises et bien sûr à l'avis et aux retours des collègues de travail. Nous avons cherché à chaque fois à négocier jusqu'au bout avant de nous positionner.

- ⇒ Dans le cadre du CSE, nous avons cherché à centrer les questions, les demandes, nos propositions sur les préoccupations des salariés et à questionner réellement la situation financière, sociale et la stratégie de l'entreprise.
- ⇒ Aguerris sur le sujet, nous avons constamment cherché à faire respecter la législation du travail et accompagner des collègues sur des problématiques individuelles.
- ⇒ Dans le cadre du CSSCT, FO et SUD ont cherché à défendre la sécurité, la prévention et l'amélioration des conditions de travail.

**Nous continuerons à défendre vos droits, vos conditions de travail, vos intérêts et votre pouvoir d'achat.**

Tout au long du mandat, nous avons continué à vous informer aussi souvent que nécessaire, même durant la crise COVID, par des AGs lorsque c'était nécessaire, par des réunions d'information, par des tracts et par des discussions dans les services.

**« Vous défendre, vous informer, discuter et décider ensemble »  
C'est notre vision du syndicalisme.**